



POULET BASQUAISE DUO DE RIZ

ET PIMENT BASQUE "PAUVRE EN SEL"

Soulié Restauration (285 g)



INGRÉDIENTS

Riz précuit 37% (riz blanc et riz sauvage), viande de poulet* préparée en salaison précuite 25% (acidifiant : citrate de sodium), poivrons 12%, eau, courgettes, concentré de tomates 3,1%, olives 1,4%, amidon, huile de colza, oignons déshydratés, huile d'olive, ail en poudre, extrait de vin blanc, plante aromatique, oignons en poudre, extraits d'épices, piment du pays Basques 0,01%

* Viande origine Union Européenne.

Contient : aucun des allergènes majeurs soumis à déclaration.

VALEURS NUTRITIONNELLES MOYENNES | Pour 100 g

Energie	537 kJ / 128kcal
Matières grasses / (dont acides gras saturés)	4.2g / (0.6)
Glucides / (dont sucres)	15 g / (1.6g)
Fibres	0.9g
Protéines	6.7g
Sel	0.20g
Calcium	0.00g

Sans colorant
Sans exhausteur de goût
Nutriscore A (2017-2023)

NOMBRE DE PORTIONS

| Barquette micro-ondable - Portion individuelle

Enfant maternelle	Enfant primaire	Adolescent Adulte	Personne âgée en institution
----------------------	--------------------	----------------------	---------------------------------



Le produit convient pour
4 mises au menu sur 20.
Rapport P/L > 1.

DDM / DLUO : 18 MOIS

Date de Durabilité Minimale

A consommer de préférence
avant la date inscrite sur
l'emballage.

A conserver à température ambiante.

CONSEILS D'UTILISATION

Au micro-ondes : Tirer sur la languette et décoller partiellement l'opercule.
Réchauffer 2mn à 700 W.

Au bain-marie : Plonger l'assiette sans l'ouvrir dans l'eau frémissante pendant
12mn environ.

Ne pas mettre au four traditionnel.

DONNÉES LOGISTIQUES

Nbre d'unités / carton	Nbre de cartons / plan	Nbre de plans / palette	Poids brut (kg) Unité / carton / palette	Poids net (kg) Unité / carton / palette	Dimensions carton / palette
8	12	7	0.350 / 2.8 / 236	0.285 / 2.28 / 192	340 x 195 x 185 1200 x 800 x 1440
Code EAN unité	N° d'agrément	N° de nomenclature douanière	Site de fabrication	Version	
329951 2163014	FR 12 202 001 UE	1602 32 30 00	RODEZ (France)	V1/161024 SEMSR0041	

Nous attestons que l'ensemble de nos produits sont conformes aux deux règlements :

- Règlement 1829/2003 du 22/09/03 concernant les denrées alimentaires et les aliments pour animaux génétiquement modifiés.

- Règlement 1831/2003 du 22/09/03 concernant la traçabilité et l'étiquetage des OGM et la traçabilité des produits destinés à l'alimentation humaine ou animale produits à partir d'OGM.

Nous attestons que nous n'utilisons pas de matières premières ionisées.



Document commercial non destiné au consommateur final

Dernière mise à jour : 13/05/2025

au Service de la Restauration